RÉUSSIR l'agriculteur normand
LA PRESSE AGRICOLE DE NORMANDIE

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7294789601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7294789601

Cette annonce a été mise en ligne le **18 juin 2022** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE
Suivant acte reçu par Maître Caroline VINCENT, Notaire Associée de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « ME CAROLINE VINCENT ET ME CYRIELLE ROUGEREAU – NOTAIRES ASSOCIES », titulaire d'un Office Notarial à VILLERS SUR MER, 17 Avenue de la Brigade Piron, le 30 mars 2022, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée HYGIECAKE, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 €, dont le siège est à CAEN (14000), 118 boulevard Maréchal Leclerc, identifiée au SIREN sous le numéro 834948754 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN.
A :
La Société dénommée PATISSERIE ALJ, Société à responsabilité limitée au capital de 3000 €, dont le siège est à CAEN (14000), 118 rue Maréchal Leclerc, identifiée au SIREN sous le numéro 910883032 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN.
Désignation du fonds : fonds de commerce de SALON DE THE, RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE OU A EMPORTER sis à CAEN (14000) - 118 boulevard Maréchal Leclerc, lui appartenant, connu sous le nom commercial JOSEPHINE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de CAEN (14000), sous le numéro 834 948 754.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE-TROIS MILLE EUROS (53.000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour VINGT-TROIS MILLE SEPT CENT SOIXANTE-HUIT EUROS (23.768,00 EUR),

- au matériel pour VINGT-NEUF MILLE DEUX CENT TRENTE-DEUX EUROS (29.232,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, soit l'étude de Maître GOUHIER, notaire à THUE ET MUE – 12 rue de Caen.

Pour insertion

Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex